

JANVIER
2005

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 32

MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

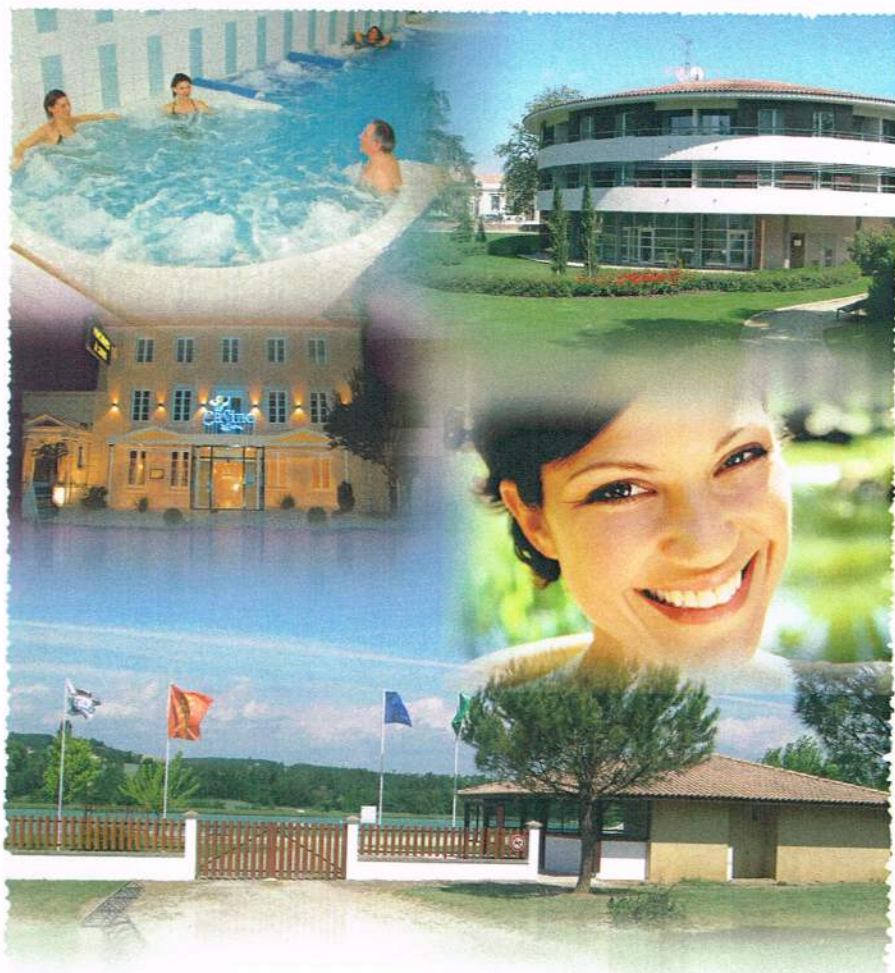
Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Adresse internet :
www.castera-verduzan.com



castera verduzan
VILLAGE THERMAL GERS



Sommaire

- page 1 :
Le Mot du Maire
- page 2 :
Travaux du Conseil Municipal
- page 5 :
Travaux des Commissions
- page 10 :
Informations pratiques
- page 17 :
La vie de l'Ecole
- page 20 :
Echos de la vie associative
- page 32 :
Calendrier des manifestations



Le Mot du Maire

Castéroises, Castérois,

En cette fin 2004 commence la deuxième tranche des travaux de mise en sécurité et d'embellissement de la traversée de Castéra, depuis l'entrée de la route d'Auch jusqu'au carrefour de la route de Saint-Puy.

La réalisation d'une chicane et le rétrécissement de la chaussée devraient ralentir la vitesse des véhicules de manière significative. Nous avons profité de ces travaux pour remplacer les canalisations d'eau très anciennes et fragiles (en fibrociment) sur le même trajet, mais aussi route de Saint-Puy.

Nous demandons aux riverains beaucoup de patience et de compréhension, la gêne occasionnée étant inévitable.

Deux problèmes à l'étude doivent être réglés très prochainement : d'une part l'agrandissement de l'école maternelle par une classe supplémentaire dès septembre 2005, d'autre part la mise en sécurité de la baignade du lac, les normes européennes nous imposant une turbidité supérieure à un mètre dès l'été prochain.

Les projets se multiplient, se bousculent mais signent le dynamisme de notre village et de ses habitants. La fréquentation touristique de cet été a été particulièrement forte, soutenue par les diverses animations : festival des Sapeurs Pompiers, journée gasconne, festival de théâtre, expositions de peintures, marché du dimanche matin..., mais aussi les activités plus spécifiques : station thermale avec son secteur ludique et pour la deuxième année les cures médicales, la base de loisirs et le Casino.

Merci à tous de vous battre pour notre village.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2005 avec une pensée particulière pour les personnes seules ou malades.

Pierre Espiet

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Travaux de réfection du réseau d'eau:

Au cours de la séance du 27 Septembre, le conseil a pris connaissance du résultat des travaux de la commission d'ouverture des plis, réunie le 20 Septembre afin d'examiner les devis de réfection du réseau de distribution d'eau potable. Les offres suivantes ont été étudiées:

- SEE TOLLIS pour un montant de 161 157,85 €,
- SPAC S.A. pour un montant de 158 482,50 €,
- STPAG pour un montant de 160 729,00 € ;

Conformément aux critères inscrits dans le règlement, la Commission a décidé de retenir l'entreprise SPAC de Portet-sur-Garonne. Après vérification effectuée, ne relevant aucune erreur sur l'ensemble des propositions, le Conseil Municipal a confirmé la décision prise par la Commission.

Service des Eaux:

Le budget du service des eaux devant financer les travaux de réfection du réseau, la réalisation d'un emprunt s'avère indispensable. Après avis du Conseil, plusieurs propositions ont été étudiées. Le Crédit Agricole proposant à hauteur de 4,57 %, un taux inférieur aux autres banques consultées, il a été retenu pour cette opération. L'emprunt doit être réalisé fin décembre avec une première échéance au 15 février 2005.

Base de Loisirs:

Au cours de la séance du 27 septembre Monsieur le Maire fait part de son inquiétude, suite aux directives européennes concernant la turbidité des eaux de baignades, qui doit désormais être supérieure à 1 mètre. Bien que les résultats des analyses des eaux de notre lac révèlent une excellente qualité bactériologique, la fermeture est à craindre, si les conditions de sécurité ne sont pas remplies. La responsabilité du Maire étant engagée. La Commission de la base de loisirs a donc décidé, sur proposition de Monsieur Simonutti de la DASS, de faire procéder à la vidange du lac, ainsi qu'à l'enlèvement des boues et au chaulage du fond du lac.

Des devis ont été demandés, mais compte tenu des disparités et des montants importants auxquels ils s'élèvent, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement. Accord est donné à l'unanimité du Conseil.

Compte tenu de ce problème de turbidité, le Conseil se trouve dans l'impossibilité de donner une suite favorable, à la Société de Pêche qui demande l'autorisation d'introduire dans le lac, des poissons de surface, type ablettes ou gardons.

Au cours de la même séance, le Conseil a adopté la décision d'adhérer au profit de la base de loisirs, à l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV). Les Chèques Vacances pourront donc désormais être perçus, en règlement des prestations proposées.

CLAE – CLSH:

Dans le cadre du contrat enfance et temps libre, conclu avec la CAF du Gers, une participation de 48459,64 €, a été versée à la Commune, en compensation des dépenses engagées, pour le fonctionnement du centre de loisirs d'une part et des travaux d'aménagement d'autre part.

En ce qui concerne le fonctionnement du CLAE-CLSH et en accord avec la municipalité, Jean-Luc Clet qui assure la surveillance de la cantine scolaire, est désormais pris entièrement en charge par l'Association des Parents d'Élèves (APE). Le Conseil accepte la proposition faite par Monsieur le Maire, de verser une subvention de 855 €, représentant les heures de surveillance effectuées depuis septembre. D'autre part la mise à disposition de Florent Cugini au CLAE-CLSH sera renouvelée.

Lotissement de Pouchon:

Les travaux concernant la voirie, les trottoirs et l'éclairage public de ce lotissement, peuvent maintenant être réalisés. Le montant de ces travaux nécessite un appel d'offre restreint. A cette occasion les travaux de raccordement du sixième lot seront effectués.

Ecole:

Le Conseil d'école du 8 novembre a adopté à l'unanimité le regroupement des écoles maternelle et primaires, avec une direction unique. Le regroupement offre plusieurs avantages :

- Comptabilisation de l'ensemble des enfants, pour faciliter la création d'un poste supplémentaire,
- Le Directeur disposerait ainsi d'une journée par semaine, pour le fonctionnement administratif de l'école,

Le Conseil Municipal a entériné la décision du Conseil d'école.

Recensement de la Population:

D'après la loi du 17 février 2002, le recensement de la population a lieu désormais tous les cinq ans. Les communes sont dorénavant seules compétentes pour procéder aux enquêtes de recensement. En ce qui nous concerne il débutera le 20 janvier 2005. Le Conseil donne son accord pour le recrutement de deux agents recenseurs. Ceux-ci seront rémunérés sur la base du salaire d'un agent administratif au premier échelon.

Office de Tourisme:

Le Conseil a donné son accord pour la demande de renouvellement de classement une étoile de l'Office de Tourisme. Il autorise aussi Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de mission de service public.

Presbytère:

Un club d'échecs vient d'être créé sur la commune. Faute de locaux disponibles pour cette activité, l'Association Diocésaine est favorable à la mise à disposition de la salle de catéchisme en dehors de son utilisation pour le catéchisme. Elle propose d'établir une convention de mise à disposition à titre gratuit. Toutefois, la Mairie prendra en charge les frais d'électricité.

Acquisition de matériel pour la cantine:

Le Conseil donne son accord pour l'achat d'une armoire et d'un chariot en inox, pour la cantine. Cet achat sera reporté en 2005, si les dispositions budgétaires ne permettent pas de le faire cette année.

Tour du Gers:

Pour soutenir l'action de Ligue contre le Cancer, Monsieur Espiau a effectué à pieds, au mois d'octobre, le tour du Gers. Le 6 octobre il faisait étape à Castéra-Verduzan, accueilli par les randonneurs cyclistes et plusieurs personnes sensibilisées à l'action menée contre ce fléau. La vente de pâtisseries, les dons des particuliers et des associations ont largement contribué à la collecte effectuée, sur tout le département. Celle-ci a dépassé les 17 000 €. Nous remercions vivement tous ceux qui se sont investis dans cette manifestation.

Taxe de Séjour:

Les tarifs de la taxe de séjour ont été revus de la manière suivante :

- 0,80 € par personne pour les hôtels 4 étoiles et tout établissement de même catégorie,
- 0,60 € par personne pour les hôtels 3 étoiles, résidences et meublés de tourisme 3 étoiles et tout établissement équivalent,
- 0,40 € par personne pour les hôtels 2 étoiles, résidences et meublés de tourisme 2 étoiles,
- 0,30 € par personne pour les hôtels de tourisme 1 étoile, résidence de tourisme 1 étoile, ainsi que les camping 3 et 4 étoiles,
- 0,20 € par personne pour les terrains de camping 1 et 2 étoiles.

Les exonérations seront celles prévues par le Code Général Des Collectivités Territoriales.

TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Lac – Base de Loisirs:

Réunie le 21 septembre, la commission fait un premier bilan de la saison 2004 en ce qui concerne le fonctionnement et la satisfaction des visiteurs. Aucun problème majeur n'est à signaler à ces sujets.

Le bilan chiffré précis sera fait ultérieurement, accompagné d'une étude de la fréquentation sur les 10 dernières années.

Le principal sujet de préoccupation est constitué par la turbidité de l'eau. En effet les normes européennes exigent à présent une transparence minimale d'un mètre pour les eaux de baignade, condition à laquelle aucun lac gersois n'a pu se conformer cette saison du fait notamment de la nature argileuse des sols.

Plusieurs mesures sont donc envisagées afin de remédier à cette situation:

- Recherche de solutions auprès de la DDASS et d'une entreprise spécialisée
- Curage du lac et retrait des poissons. Plusieurs devis de curage et évacuation des vases sont demandés. Pour compenser l'impossibilité de pratiquer la pêche dans le lac, la commission propose d'envisager un aménagement du cours de l'Auloue (retenues d'eau).

Les différents travaux d'entretien et d'équipement pour 2005 sont ensuite définis, ainsi que d'éventuelles modifications de fonctionnement et d'animations lors de la prochaine saison.

Eau et assainissement:

Les travaux envisagés sur le réseau d'eau potable (Av. des Thermes à partir du pont du canal; Av. Claude Bordenave et rue du Lac) devant être intégralement financés par le budget du service des eaux, ce dernier doit contracter un emprunt d'un montant de 160 000 €. Les différentes propositions sont étudiées en commission avant le choix définitif qui sera pris en séance du conseil municipal.

Afin de faire face aux charges sans cesse croissantes liées aux impératifs sanitaires (analyses, surveillance, produits de traitement) et aux besoins d'équipement et d'entretien (réfection et modernisation des structures de pompage, de stockage et de distribution), proposition est faite de modifier certains tarifs:

- Prix du m³ jusqu'à 100 m³ : 1,05 €
- Prix du m³ au delà de 100 m³ : 0,66 €
- Assainissement proportionnel à la consommation : 0,50 € /m³ d'eau consommée
- Réparation de canalisations: Forfait de 100 € + coût du matériel utilisé.
- Changement de compteur: 50 €

Les forfaits eau et assainissement sont inchangés.

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la sortie du village coté Auch, une réunion de concertation avec les castérois riverains a eu lieu à la mairie le 18 octobre dernier.

Monsieur le maire accompagné de monsieur Durand, responsable des routes au Conseil Général ont exposé la teneur et le calendrier des travaux. qui se dérouleront en 2 principales tranches:

- Novembre 2004: Enfouissement ou mise en façade du réseau électrique
Réfection du réseau d'eau potable
Fin des travaux janvier 2005

- Février – Mars 2005: Eclairage Public
Réfection route et trottoirs
Fin des travaux: Mai 2005

La participation financière de la commune s'élève a 46% du coût total des travaux.

Pour répondre à la légitime inquiétude des commerçants castérois, il a été précisé qu'en aucun cas la circulation automobile ne serait interrompue plus de quelques heures sur la RD 930. Une circulation alternée par des feux tricolores sera donc mise en place tout au long des travaux pour le confort de tous, même si cette solution a forcément quelques répercussions sur la durée du chantier et par conséquent sur son coût.

Seule une déviation "Poids lourds" a été prévue afin de ne pas remettre en cause la qualité des travaux routiers entrepris.

Plan des travaux page 16

IMPORTANT !

Les propriétaires qui n'ont pas encore raccordé leur maison au réseau de "Tout à l'égoût" doivent profiter de cette période de travaux pour le réaliser. Ce raccordement est une obligation légale et les propriétaires réfractaires sont passibles de poursuites.

Info...

Monsieur le maire se tient à votre disposition à la mairie,
du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat

Tél.: 05.62.68.13.11

Pour tout savoir sur Castéra visitez donc le site
Internet :

www.castéra-verduzan.com

Commission Environnement

Elle s'est réunie le samedi 27 novembre avec l'employé municipal chargé des espaces verts afin de mettre en place les actions à mener pour contribuer à l'amélioration du fleurissement de certaines zones de notre village.

La commission a établi un programme de trois ans pour mener à bien cette opération.

Devant les travaux qui vont se dérouler avenue des Thermes et avenue Claude Bordenave, l'essentiel de l'action va se situer cette année de la place de l'ancien foirail à l'extrémité de l'avenue de la Ténarèze. (route de Condom)

On peut résumer ce travail en deux points.

1. Les achats:

- une serre pour préparer tous les semis et plantations.
- un système d'arrosage au goutte à goutte.
- des suspensions pour mettre sur poteaux (foirail et av. de la Ténarèze)
- une pompe et une fontaine pour le foirail
- des vasques (avenue de la Ténarèze et au Foirail)
- des arbres de Judée (piétonnier route de Condom)
- des rosiers (entrée du Foirail)

2. les aménagements:

- tour des arbres (prunus) en centre ville
- tailler ces arbres afin de leur redonner de la vigueur.
(ils seront remplacés lors de l'aménagement du centre du village.
- bancs du foirail à rénover ; deux seront déplacés à l'ombre des marronniers.
- nettoyer les murettes du foirail avec un Karcher.
- installer une séparation matérialisée entre le piétonnier et la chaussée au niveau de l'extrémité de l'avenue de la Ténarèze. (demande à la DDE)
- gestion des arbres
- Au parc Lannelongue, la haie se trouvant le long de la rue du Parc sera abaissée et nettoyée. Les arbres seront surveillés et notamment étêtés.

La commission a convenu enfin qu'elle participerait activement à tous les aménagements où le responsable technique (Ludovic DEVALLE) le jugerait nécessaire. Si toutefois d'autres personnes peuvent donner de leur temps à l'embellissement en général de notre village, ils seront les bienvenus.

Affaires scolaires

Conseil d'école du 8 novembre 2004

Assistaient à ce conseil d'école, les enseignants, les représentants de la Mairie et des parents d'élèves et le DDEN (délégué départemental de l'Education Nationale).

Le directeur du primaire, Philippe GAY, après avoir souhaité la bienvenue, explique le fonctionnement du conseil d'école et présente le règlement intérieur qui est adopté à l'unanimité.

Il fera ensuite lecture des comptes de la coopérative scolaire pour le primaire et Mme PAILLARES exposera ceux de la maternelle; ces comptes laissent apparaître un solde créditeur appréciable.

Viendra ensuite le bilan des effectifs:

Primaire: 67 élèves pour 3 classes

Maternelle: 60 élèves pour 2 classes

Dans cette dernière école, il est prévu, pour la prochaine rentrée, un nouveau poste. L'aménagement d'une nouvelle salle de classe est par conséquent à l'étude.

Dans le cadre du projet d'école sur 3 ans "lecture et écriture", une subvention de 250 € a été accordée par l'Education Nationale; elle servira à l'achat d'un lecteur DVD.

D'autre part, le journal scolaire " le petit castor" devrait paraître pour Noël. Enfin un échange de la grande section maternelle vers le CP se fait régulièrement chaque jour par demi-groupes pendant une heure.

Les projets pédagogiques verraient cette année les CP se déplacer pendant 2 jours à Tarascon sur Ariège; les CM, tournés vers une classe linguistique et artistique, pourraient prendre la direction de Perpignan. Quant aux CE, à ce jour, rien n'est prévu. Les montages financiers de ces divers projets restent encore à affiner. Le lundi après-midi, dès janvier, un décloisonnement par disciplines se fera chaque lundi à l'école primaire; les disciplines concernées sont les arts plastiques, le chant choral et les échecs.

Des actions diverses seront ensuite menées:

- un travail sur la sécurité avec le concours des Sapeurs-Pompiers portant sur "être prudent et porter secours".
- un jardin ornemental près de la cantine scolaire avec le Centre de Loisirs.
- un projet de correspondance scolaire pour la classe de CE avec l'école de Bassoues.
- des sorties au théâtre (jeune public) 3 au primaire et en maternelle.

Sont enfin évoqués les problèmes de fermeture des portails (en cours), l'extension de l'alarme du nouveau centre de loisirs (non prévue à ce jour) et l'aménagement de la salle informatique pour 2005.

Quelques dates à retenir:

- 8 février 2005: loto de l'APE
- 18 mars 2005: carnaval de l'APE
- 15 avril 2005: vernissage de l'exposition au Casino.
- 5 juillet 2005: fête de l'école
- 8 juillet 2005: vacances scolaires

ETAT CIVIL 2004 :

Naissances:

- Caroline, Véronique, Marie MASSENET le 3 janvier
- Maïlys, Clara COUDERT le 28 mars
- Ugo RINALDI le 20 avril
- Elisa, Françoise DUBUISSON le 14 mai
- Léo, Louis DEVALLE le 15 juin
- Lana, Ninon ESTINGOY le 19 septembre
- Louis, Pierre BERGAMO le 2 octobre
- Mathias, Bruno, Stéphane PERES le 14 Octobre

Mariages:

- Frédéric DANNE et Sandrine BOUCHER le 5 juin
- Roland LASCOMBES et Cécile SAUVAIRE le 9 juillet
- Stéphane HALLEZ et Sonia PUJOL le 14 août
- Jérôme VITALI et Carole BORIE le 18 septembre

Décès:

- Jean-Claude FABREGA le 31 décembre 2003
- Marie, Anaïs, Rachel PHILIP, veuve BARBELANNE le 31 janvier
- Anne MARCHESIN, veuve BARRERE le 7 février
- Marius LANNELONGUE le 18 février
- Hector PASSERIEU le 25 février
- Léda PIETRELLI, veuve GAUVAIN le 14 avril
- Maria, Bégonia ARRANZ-IZQUIERDO, épouse DUBARRY le 22 avril
- Danielle DEFOSSE le 9 mai
- Simone ANTONY, veuve GAUVRIT le 19 juin
- Alice IRAGUE le 10 octobre
- Raymonde ANNE, veuve GARNIER le 20 novembre
- Camille, Angelo COMINOTTI le 16 décembre

INFORMATIONS PRATIQUES :

Internet ADSL:

Un courrier de France Télécom signé de son directeur régional et daté du 5 Novembre 2005 est arrivé en mairie de Castéra-Verduzan le 15 Novembre 2005.

En voici le texte intégral:

J'ai le plaisir de porter à votre connaissance que l'ouverture du service ADSL est programmée le 18 février 2005, consécutivement à l'équipement du central de CASTERA-VERDUZAN.

A cette occasion, mes services, associés à des partenaires locaux, organiseront, dans la commune où se trouve le central sus-nommé, une manifestation destinée à présenter les produits, services et usages de l'internet haut débit.

Restant à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Ministère de la Justice:

Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Gers

ENVIE D'AIDER...

ENVIE DE PARTAGER...

ENVIE DE DONNER DU TEMPS ET DE LA CHALEUR, D'OFFRIR UN CADRE...

VOUS AIMEZ VIVRE AVEC DES JEUNES...

VOUS VOULEZ APPROFONDIR UNE EXPERIENCE...

Dans le cadre de ses missions de protection et d'éducation, et en vue du développement de son réseau de familles d'accueil, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse du Gers recherche des familles pour l'accueil (hébergement, entretien) court, long ou en urgence de jeunes en difficulté confiés par les magistrats.

D.D.P.J.J
7, rue Gambetta
32000 AUCH

Contact:
Monsieur Dramane SANON
Tél. : 05.42.54.00.40

Le SICTOM de Condom, par l'intermédiaire de Madame Cadieu, chargée de mission, assure un suivi de la collecte sélective de nos ordures ménagères. Après un an de fonctionnement, un premier bilan vient d'être réalisé et celui-ci présente des résultats contrastés.

ASSEZ BIEN MAIS PEUT MIEUX FAIRE

Après un très bon commencement, ce dernier trimestre a vu les résultats chuter. En effet, le taux de refus des déchets triés atteint pour le mois de novembre 34 %. C'est beaucoup trop, la moyenne annuelle du refus étant de 21%. Cela signifie que près du quart des déchets collectés dans les bacs à couvercle jaune, ne sont pas acceptés.

Face à ce constat, quelques consignes de base doivent être rappelés.

LE TRI C'EST FACILE. Dans votre cuisine et dans votre salle de bains, vos déchets ménagers sont de deux types : recyclable et non recyclable.

- **SONT RECYCLABLES LES EMBALLAGES SUIVANTS ET SEULEMENT CEUX-LA :** Bouteilles et flacons en plastique avec le bouchon, briques alimentaires, boîtes métalliques, papiers et journaux, magazines. Ces emballages doivent être mis dans le bac à couvercle jaune, vidés et propres (pour le papier) et en vrac.
- **NE SONT PAS RECYCLABLES ;** les déchets putrescibles, les restes alimentaires, les emballages en plastique (sacs, films, pot de produits laitiers...), les bouteilles d'huile, les barquettes en aluminium ou en plastique, les papiers hygiéniques, les couches... Ces déchets doivent être mis dans un sac plastique et ensuite déposés dans le bac à couvercle vert.

RESPECTER L'ENVIRONNEMENT C'EST URGENT : tous les autres déchets de la maison doivent être déposés :

- **Dans le RECUP'VERRE** proche de votre domicile. Vous y déposez les bouteilles et flacons en verre sans le bouchon. Pour respecter le site, qui doit toujours rester propre, nous vous remercions de ne rien y laisser autour (carton, poches plastique, bouchons...)
- **AUX DECHETTERIES de VIC FEZENSAC ET DE CONDOM.** Vous avez de nombreuses bennes pour déposer tout ce qui encombre une maison : lit, sommier, matelas, téléviseur, chaîne HIFI, jouets d'enfants, piles, batteries, néons, vêtements usagés, chaussures usagées, pots de peinture, huile de vidange, bois, métal etc...

Grâce à notre effort commun pour faire un tri utile, nous participerons tous au mieux vivre dans nos villes et nos campagnes. C'est notre souhait pour la nouvelle année qui commence.
Bonne année 2005 et bon tri...

Informations:

Courrier de la DDAF reçu le 5 novembre 2004, concernant la réforme de la PAC.

A partir de l'année 2005, pour toucher les aides de la PAC, les agriculteurs devront satisfaire un certain nombre de conditions, touchant à l'environnement et à l'identification des animaux (on parle de "conditionnalité des aides").

Parmi ces conditions figure l'obligation de consacrer une partie de la surface de l'exploitation à la mise en place de bandes enherbées, en priorité le long des cours d'eau. Cette mesure est importante et devrait avoir un impact positif fort sur l'environnement, qualité des eaux et des milieux naturels, et ce à très court terme.

Pour permettre aux agriculteurs de faire leurs choix en toute connaissance de cause, la DDAF a conçu une affiche jointe à ce courrier. Je vous remercie de bien vouloir l'afficher dans votre mairie, et d'en informer vos administrés.

Cette affiche, ainsi d'ailleurs qu'un "questions réponses" sur la réforme de la PAC, est disponible sur le SIGERS (www.gers.pref.gouv.fr, rubrique "infos aux agriculteurs"). Je suis prêt si vous ne disposez pas de connexion internet à vous adresser sur demande des exemplaires du "questions réponses".

Si vous êtes équipé d'internet et souhaitez faire partie des destinataires pour la mise à jour de ces documents (qui sont en constante évolution), je vous invite à nous faire parvenir votre adresse de courriel à l'adresse suivante : ddaf32@agriculture.gouv.fr.

Début décembre, l'ensemble des agriculteurs seront destinataires d'une plaquette d'information sur la conditionnalité des aides. La DDAF et la chambre d'agriculture mettront en place des réunions d'information locales. Cependant, il est important que l'information soit diffusée au plus vite, compte tenu du fait que de nombreux agriculteurs définissent actuellement leurs assolements 2005.

Vous remerciant de votre collaboration à cet effort d'information des agriculteurs, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gers
Place de l'ancien foirail - 32020 Auch cedex 9 - Fax : 05 62 61 53 92
Ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30 ou sur rendez-vous
<http://ddaf.gers.agriculture.gouv.fr>, (Accès Informatisé aux Données des Agriculteurs)

REFORME DE LA PAC - BONNES CONDITIONS AGROENVIRONNEMENTALES



Pour toucher vos aides PAC en 2005, vous devez consacrer une surface correspondant à 3% de la SCOP plus gel, lin et chanvre (hors surfaces fourragères) sous forme de bandes enherbées : en priorité le long des cours d'eau, et si les 3% ne sont pas atteints, ailleurs sur votre exploitation (on parle de "couvert environnemental"). Les schémas ci-dessous vous indiquent comment localiser les bandes pour qu'elles comptent comme couvert environnemental, et comment faire pour qu'elles puissent aussi compter dans le cadre du gel (attention, ce sont deux notions différentes).

Fertilisation et traitements phytos sont interdits sur ces bandes. Si vous voulez faire compter une bande enherbée comme surface gelée, il faudra aussi respecter toutes les règles du gel (que vous connaissez déjà).

Si vous avez bordé tous les cours d'eau et que vous n'avez pas atteint les 3%, les bandes implantées ailleurs devront faire au moins 10 m de large.

Quelques exemples de positionnement des bandes enherbées

Situation initiale	Situation Conseillée	Observations
		<ul style="list-style-type: none"> • 3 m de bande enherbée suffisent pour la protection. • La haie ou la friche compte aussi pour le calcul des 3%. • 8 m de bande enherbée peuvent compter pour les 3% pour arriver à concurrence de 10 m. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel. Si la haie est incluse dans les usages locaux, sa largeur peut se rajouter pour compter pour le gel.
		<ul style="list-style-type: none"> • 2 m de bande enherbée suffisent pour la protection. • La haie ou la friche compte aussi pour le calcul des 3%. • 7 m de bande enherbée peuvent compter pour les 3% pour arriver à concurrence de 10 m. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel.
		<ul style="list-style-type: none"> • Protection suffisante, bande enherbée facultative. • La haie ou la friche compte aussi pour le calcul des 3%. • 4 m de bande enherbée peuvent compter pour les 3% pour arriver à concurrence de 10 m. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel mais alors seulement 4 m pourront compter pour le calcul des 3% (6 m haie + 4 m = 10 m).
		<ul style="list-style-type: none"> • 2 m de bande enherbée suffisent pour la protection. • Les 3 m de chemin ne comptent pas pour le calcul des 3%. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel.
		<ul style="list-style-type: none"> • 5 m de bande non fertilisée sont nécessaires pour la protection. • 10 m de bande non fertilisée peuvent compter pour le calcul des 3%. • (*) Si la prairie est temporaire, 5 à 10 m peuvent compter pour le gel si le couvert est implanté cet automne.
		<ul style="list-style-type: none"> • Protection suffisante, bande enherbée facultative. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel. • 5 m de bande enherbée peuvent compter pour les 3% pour arriver à concurrence de 10 m.
		<ul style="list-style-type: none"> • 5 m de digue suffisent pour la protection. • Bande enherbée facultative. • 5 m de bande enherbée sont nécessaires pour compter pour le gel. • 5 m de bande enherbée peuvent compter pour les 3% pour arriver à concurrence de 10 m.

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Gers
 Place de l'ancien foirail - 32020 Auch cedex 9 - Tel : 05 62 61 53 00 - Fax : 05 62 61 53 92 - Courriel : DDAF32@agriculture.gouv.fr
 Ouverture au public : 9h00-12h00 / 13h30-16h30 ou sur rendez-vous
<http://ddaf.gers.agriculture.gouv.fr> (Accès Informatisé aux Données des Agriculteurs)

THERMES DE CASTERA VERDUZAN BILAN 2004

L'Etablissement de Castéra-Verduzan a accueilli cette année pour la période du 1^{er} mars au 18 décembre 2004, 181 curistes, soit une augmentation de 54% par rapport à l'année 2003.

Cette année, l'orientation AD (affections digestives) a été plus prescrite que l'orientation AMB (affections des muqueuses bucco-linguales).

Nous espérons pour 2005 continuer cette progression. Les curistes qui viennent de toutes les régions de France repartent satisfaits. D'ailleurs, plusieurs ont déjà réservé leur cure pour l'année prochaine.

Les objectifs de 2003 se sont concrétisés cette année.

Pour une prise en charge complète des curistes nous avons mis en place 2 séances d'aquagym et 3 séances de sport par semaine encadrées par des moniteurs diplômés

La cure associe les soins spécifiques d'eau à une éducation hygiéno diététique dispensée par une diététicienne. Le curiste apprend ainsi à corriger ses erreurs alimentaires pour un meilleur équilibre de vie : la diététicienne pour ses conseils, les restaurateurs de Castéra pour les appliquer.

Côté ludique le bilan est aussi satisfaisant :

Ouvert depuis mars 2004, la salle de sport a été très fréquentée dès son ouverture, elle compte aujourd'hui plus de 100 adhérents.

Nous proposons toujours, sur réservation, la piscine avec hydromassages, cols de cygne, jacuzzi, sauna et hammam. Toutes les prestations idéales pour se relaxer et pratiquer l'aquagym. Diverses formules « remises en forme » sont proposées avec possibilité d'hébergement de qualité dans un environnement « nature » propice à décompresser.

Toute l'équipe des Thermes vous attend pour la saison nouvelle :

- réouverture le 14 février 2005 pour l'espace thermoludique
- Le 7 mars 2005 pour les cures médicalisées.
- La salle de sport reste ouverte avec une interruption de 15 jours, début janvier 2005.

Pour les cures, nous vous rappelons qu'il est possible de faire des cures libres (durée 9 jours) et cela dans les 2 orientations proposées à Castéra-Verduzan (AD et AMB). Ces prestations toutefois seront à la charge du curiste.

Allô, service public:

Il est mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif.

Un numéro unique à 4 chiffres, facilement mémorisable : le **3939**, est accessible **du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14 h**, au tarif de 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

Le fonctionnement de ce service repose sur :

- un numéro simple ;
- un décroché en moins de 3 sonneries et une réponse en moins de 3 minutes pour orienter l'utilisateur et répondre à des demandes élémentaires concernant tout renseignement administratif.

Les renseignements donnés concernent les domaines d'intervention du service public et permettent aux usagers comme aux fonctionnaires de l'État ou des collectivités locales de gagner du temps.

Disparition:

Le 16 décembre 2004 est décédé Camille COMINOTTI, conseiller municipal de 1995 à 2001
Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Service des eaux:

Les facturations du service des eaux seront dorénavant réalisées au cours d'une année sur une estimation et un relevé annuel (renseignements au secrétariat de mairie).

En cas de problème avec la distribution d'eau potable ou le réseau d'assainissement, veuillez contacter directement les services techniques au 06.82.88.30.76;

*Le bureau de GROUPAMA est transféré avenue des Thermes.
(anciens locaux de l'agence immobilière)*



LA VIE DE L'ECOLE

PROJETS PEDAGOGIQUES:

Rédaction du **journal de l'école** - 3 parutions dans l'année

Mise en place d'un **jardin potager** aux abords de l'école et travail autour du **thème de la terre** - projet annuel en collaboration avec le CLAE, le club du 3ème âge et participation à la fête gasconne

Exposition d'œuvres au Casino de Castéra - avril 2005

Travail autour de **la sécurité et des secours** - projet annuel en collaboration avec les pompiers de Castéra

Mise en place d'une activité « **jeu d'échecs** » - projet annuel en collaboration avec le club d'échecs de Castéra

Fabrication et vente de **calendriers** - décembre 2004

SORTIES ET VOYAGES:

Cinéma -3 sorties

Théâtre—1 ou 2 sorties

Rencontres sportives avec d'autres écoles - 4 rencontres

Participation aux **écoles qui chantent** - printemps 2005

Visite du **musée « MAN »** – 2005

Classe de découverte MS GS CP à Tarascon sur Ariège - mai 2005

Classe de découverte CM à Barcelone - mars 2005

Classe de découverte CE à Bassoues dans le cadre d'un échange avec l'école de Bassoues - 2005

Classe de découverte PS - dates à définir

MANIFESTATIONS:

Intervention de **Pop-Circus** - novembre 2004

Intervention de « **la Petite Pierre** » - 10 heures sur l'année

Installation de **la piste routière** - mars 2005

Conférence : « Eugène le vieux chêne » - mars 2005

Fête de l'école - 5 juillet 2005

LE « RECUPILES »

L'école poursuit son action engagée l'année dernière sur **le tri sélectif et le recyclage des déchets**.

Cette année, nous avons décidé de récupérer les piles usagées:

Les grandes sections et les CP ont fabriqué ensemble un « récupiles ». Le maître a porté des planches avec de la colle à bois et des clous. La maîtresse a fabriqué un ogre « mange-piles » en carton. Nous l'avons peint pour décorer notre construction.

A la fin, nous avons pris une photo tous ensemble.



**Toute la population vivant à Castéra-Verduzan
sera recensée à compter du 20 janvier 2005**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme (**nom de la commune**), font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

(Nom de la commune) fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

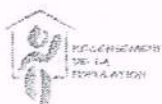
À partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au (tél).

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.





Numéros Utiles

⇒ **Mairie :**

- Secrétariat : 05 62 68 13 11
- Télécopie : 05 62 68 12 96
- Courrier électronique : mairie.castera@wanadoo.fr

⇒ **Ecole :** 05 62 68 13 35

⇒ **Salle de Sport :** 05 62 68 19 80

⇒ **Stade Municipal :** 05 62 68 18 50

⇒ **Office de Tourisme :**

- Accueil : 05 62 68 10 66
- Télécopie : 05 62 68 14 58
- Courrier électronique : ot-si.castera@wanadoo.fr

⇒ **La Poste :** 05 62 68 13 29

⇒ **Crédit Agricole :** 05 62 68 13 27

⇒ **Groupe Médical :** 05 62 68 11 33

⇒ **Pharmacie :** 05 62 68 13 20

⇒ **Cabinet Infirmier :** 05 62 65 56 18

⇒ **Cabinet dentiste :** 05 62 68 12 55

⇒ **Kinésithérapeute :** 05 62 68 14 25

⇒ **Association Cantonale d'Aide à Domicile :** 05 62 68 15 75

⇒ **Centre de loisirs « La Boitamôme » :** 05 62 68 19 86

⇒ **Services des Eaux :** 06.82.88.30.76

En cas d'Urgences : SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Sapeurs Pompiers:

En préambule à ces quelques lignes, les amicalistes du centre d'incendie et de secours vous remercient sincèrement de votre accueil, de votre générosité témoigné lors de la traditionnelle tournée des calendriers. Ces moments privilégiés vous permettent de mieux connaître vos sapeurs pompiers. Cet argent ainsi récolté nous sert au paiement de nos mutuelles santé, pour la totalité en ce qui concerne les actifs et une participation à hauteur de 50% pour nos anciens. Comme vous avez pu le constater pour ce calendrier 2005, nos anciens ont posés pour une photo souvenir. Ils sont la mémoire du centre de secours castérois et nous attachons beaucoup d'importance, nous les actifs, à leur donner la place qu'ils méritent dans la vie du centre.

Après l'arbre de Noël, le repas de fin d'année avec toutes les familles des actifs et retraités du centre, c'est à la préparation de la Sainte Barbe que travaille l'amicale. Elle aura lieu le samedi 15 janvier (voir programme). Nous profitons de cette occasion pour remercier le casino qui offre la soirée de cette journée très importante pour nos bénévoles.

Programme: 12h Dépôt de gerbes sur la stèle de Claude Bordenave
12h30 Apéritif
21 h Bal à la mairie (entrée gratuite).

Bonne et heureuse année à tous.



Centre d'Incendie et de Secours :

Cette année 2004 qui s'achève sera sans conteste l'une des plus importante de la vie du centre d'incendie et de secours de Castéra-Vezdrusan. En effet, avec l'arrivée de la nouvelle caserne, l'avenir de vos bénévoles s'est éclairci pour de nombreuses années. Conscient de cette reconnaissance les sapeurs pompiers castérois continuent de travailler pour améliorer leurs connaissances et par là même la qualité de leurs interventions. Une année plus calme dans ce secteur, puisque 12 interventions de moins ont été enregistrées (au 10 décembre). La prise de conscience des automobilistes sur la route contribue certainement à cette baisse doublée d'une modification des régulations entre 15 et 18. Bien sûr nous nous réjouissons de cette baisse car nous savons tous les "traumatismes" que génèrent les suites d'un accident ou autres secours à personnes. Il faut aussi tenir compte de notre faible secteur d'intervention qui limite notre champ d'action. En effet, notre secteur d'intervention est composé de trois communes entières, Bonas, Cézan, Castéra-Verdusan et deux communes que nous partageons respectivement avec Valence et Vic, à savoir Ayguetinte et Rozès.

Notre effectif de 23 membres, avec nos médecins, nous permet d'assurer nos départs en journée qui peuvent être parfois rendu difficile puisque nous sommes tous des volontaires. La signature de convention de mise à disposition signée avec le pôle thermal nous permet d'avoir du personnel disponible en journée. Cela est très important pour nous. Par ces quelques lignes nous remercions chaleureusement la direction du pôle thermal pour avoir bien compris cette démarche. Nous espérons que nous pourrons poursuivre dans ce sens avec l'arrivée de nouveaux projets sur la commune.

Comme vous pouvez le constater vos sapeurs pompiers ont bien engagés l'avenir mais ils auront toujours besoin de votre soutien. En conclusion tout le personnel du centre vous adresse tous leurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Les chiffres de l'année 2004:

Interventions:	11 feux
	33 secours à personnes
	15 destructions d'insectes
	8 postes de sécurité
	6 divers
	4 sorties avec poste de commandement mobile
	<u>Total: 77</u>
Formation:	467 heures
Manceuvres:	330 heures

Festif' Pompiers Castéra:

Depuis le 10 décembre dernier, une nouvelle association a vu le jour à Castéra. Cette nouvelle association aura en charge le festival de musique sapeurs pompiers du mois de juin. Arrivée à la troisième année d'existence ce festival avait besoin d'une nouvelle dynamique, d'un nouveau souffle, de nouvelles idées. C'est donc par la création d'une nouvelle structure que les organisateurs ont trouvés la solution pour pérenniser ce rendez-vous. Bien sûr nous aurons encore besoin de bonnes volontés pour réussir ce challenge qui génère pas mal de retombées pour la commune soit en terme d'image, en terme d'économie et de dynamique par exemple.

Les grandes orientations pour 2005 seront de plusieurs ordres. Mais en premier lieu nous voulons garder comme fil conducteur, ce qui semble séduire notre public, l'esprit festif, la convivialité et le côté familial de ce festival. Nous garderons toujours ce qui a été à la base du festival, les musiques de sapeurs pompiers. Mais pour dynamiser ce rendez vous, nous pensons y ajouter des animations complémentaires comme la création d'un village gourmand, rajouter une soirée avec une ouverture le vendredi soir, faire une soirée à thème le samedi soir avec pour 2005 "la nuit disco" et beaucoup d'autres nouveautés que vous découvrirez un peu plus tard.

Cette association est toute jeune et a besoin de bonnes volontés pour la faire vivre et ainsi dynamiser ce festival. Merci par avance.

Le bureau:	Président:	Jean-Jacques RINALDI
	Vice président:	Jean-Marc DARRIOLAT
	Secrétaire:	Maud THOUIN

Trésorier: Alain CASSAGNABERE
Membres: Line DARRIOLAT Sandrine GABOULOFF
Stéphane MICHENAUD Nicolas LEROY
Cheick TABTI Arnaud DOURS

Club Beau Soleil:

Le dernier bulletin municipal sera pour le Club, l'occasion de faire le point sur les activités de l'année 2004. Tout d'abord, quatre lotos. Le bénéfice de celui du 10 octobre a été versé au profit de la Ligue contre le Cancer. Ensuite les voyages : une journée dans la Montagne Noire, puis 3 jours de détente en Quercy, que nous avons partagé avec nos amis de la FNACA. Pour terminer, une semaine en Espagne sur la côte Cantabrique.

Comme d'habitude, le Club a participé à plusieurs manifestations organisées au village. Dans le cadre du week-end Gascon, en partenariat avec les élèves de l'école de Castéra sur le thème « La cuisine autrefois », une belle cheminée à l'ancienne a été exposée à la Mairie. Ensuite, un spectacle organisé par nos soins avec le groupe « Arôme Café », n'a pas connu le succès mérité.

La gymnastique, l'aquagym, les randonnées pédestres, ainsi que l'atelier de travaux manuels complètent nos activités.

L'assemblée générale du Club qui a eu lieu le 18 décembre clôture l'année.

Voici quelques dates à retenir pour 2005.

Les lotos : 13 mars, 22 mai, 25 septembre et 23 octobre (à 15 heures)

Les voyages : Balade en Finistère durant 6 jours du 13 au 18 juin

Journée en Couserans le 19 mai

Journée à Arcachon le 1^{er} septembre

Millau et les gorges du Tarn du 19 au 21 septembre

N'oublions pas les mercredis après-midi durant lesquels joueurs de belote, manille, scrabble, se réunissent pour passer un agréable moment, clôturé par un petit goûter.

Bonne Année à tous.



Football Club Castéra-Verduzan :

A la 10^{ème} journée du début de saison 2004-2005 un bilan à mi-saison s'impose.

L'équipe senior comptant de nombreux joueurs blessés dans ses rangs occupe malgré tout la 5^{ème} place du championnat de 1^{ère} division avec 9 matchs joués : 4 gagnés-14 nul-4 perdus.

Nos ambitions de montée sont toujours d'actualité puisqu'il faut s'assurer de la 1^{ère} ou 2^{nde} place pour prétendre à l'accession. Les montées et les descentes se font en fonction des résultats de divisions supérieures. Si nos blessés reviennent après la trêve, tout est permis pour rejoindre la tête de notre poule.

Les Benjamins sous la houlette de Matthieu SIMONET jouent dans une poule de brassage difficile, car le niveau est élevé. Ces poules devraient être mieux équilibrés car la disparité de

niveau est trop grande, en seconde partie de saison l'équilibre sera rétabli. Malgré tout, ils ne désarment pas et s'entraînent avec acharnement le mardi soir sous la responsabilité de Claude KAUFFMANN. Les poussins enregistrent un parcours honorable puisqu'ils occupent la 5^{ème} place de leur poule, beaucoup de sérieux et d'application de leur part. Les débutants apprennent le BA-BA du niveau footballistique sous forme de "plateaux" sous la responsabilité de Mr BERGAMO Jacques et de Mr KENZEL Jean-François.

Les joueurs et dirigeants souhaitent à tous les castérois de joyeuses fêtes et u e bonne année 2005.

Pour tout renseignement:

Responsable jeunes: KAUFFMANN Claude 05-62-68-15-71
Secrétaire: ALQUIER Coraline: 05-62-68-10-45
Président: VERVIN Serge 05-62-68-10-21

Foyer des Jeunes:

Depuis deux ans les commerçants organisaient le réveillon de la Saint Sylvestre, ne pouvant pas l'assurer cette année le foyer des jeunes a pris le relais.

En effet nous désirions continuer ce pourquoi le foyer avait été créé: animer le village.

Aussi ce réveillon n'a pas été organisé dans le but de faire des bénéfices mais bien pour assurer l'animation du village en ce soir de 31 décembre.

Le menu a été établi par Mr TARBES, traiteur bien connu et la soirée animée par le disco mobile "Podium Mégamix" et l'excellent groupe "EUX".

Au moment où vous lirez ces lignes les festivités seront terminées et nous espérons qu'elles auront été agréables.

Tous les membres du foyer des jeunes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005.

L'assemblée générale du foyer aura lieu le 28 janvier tout le monde y est cordialement invité.

Les personnes désireuses d'intégrer notre association pourront le signaler lors de cette soirée.

Info...

*L'assistante sociale, Madame BACARI du Bureau de la solidarité départementale assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14h00 à 18h00.
Téléphone : 05.62.68.13.72*

Association I D E A L

Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 novembre 2004

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants en présence de M. ESPIET, Maire de Castéra-Verduzan et de M. MICHENAUD, directeur général du Casino de Castéra-Verduzan.

Il présente par un bref rapport moral la situation de l'association où il est souligné l'absence de certaines associations qui, pour des raisons diverses, n'ont pu participer aux travaux hebdomadaires de mise en place des animations. Il revient ensuite sur les deux objectifs avoués, à savoir la fédération de plusieurs associations autour d'un même projet et une meilleure animation grâce à une certaine sécurité financière apportée par la subvention du Casino.

Dans un dernier temps, le président souligne la difficulté à faire une répartition équitable des subventions en fonction des projets présentés mais insiste sur le fait que ces dotations sont un plus pour l'animation de notre village.

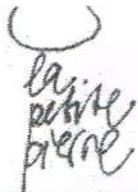
Enfin s'est posé le problème de la communication en général qui reposera tout de même sur plusieurs supports avec une attention particulière sur la proximité. Bienvenue ensuite au nouveau club d'échecs présidé par Guy BONNET et au club de « foot loisir » d'anciens joueurs qui vont intégrer IDEAL.

Vient ensuite le rapport financier présenté par notre trésorière F. KNEPPER. Il laisse apparaître une situation saine avec, et c'est le plus important, une utilisation complète de la subvention répartie sur les projets d'associations et le fonctionnement. (A ce jour, deux projets n'ont pas encore été financés).

Dans un troisième temps, les associations adhérentes à IDEAL viendront présenter leur compte-rendu des activités de l'année écoulée : une certaine satisfaction se dégagera de l'ensemble, et tous semblent prêts à repartir en Janvier, avec pour le festival de musique des Sapeurs-pompiers une nouvelle structure pour organiser ce fabuleux week-end. Une association doit se créer très vite.

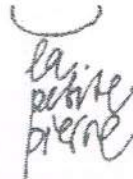
Avant de prendre le traditionnel pot de l'amitié, M. MICHENAUD incita IDEAL à poursuivre et à améliorer d'autant qu'une nouvelle structure d'accueil attachée au Casino pourrait aider à la mise en place d'autres activités.

Enfin M. ESPIET se montra particulièrement satisfait et fier de notre association.



La Petite Pierre

LA PEYRETTE 32360 JEGUN
TEL : 05.62.68.19.00 FAX : 05.62.68.19.01
petitepierre@free.fr www.petitepierre.net



Avec le soutien du Conseil général du Gers, de la Communauté de Communes Coeur de Gascogne, des communes de Jégun, Castéra-Verduzan, Lavardens, Cézan et Roquefort

Le Grand Chantier



Depuis septembre c'est parti ! Les grands travaux de rénovation de la Petite Pierre sont lancés. Ça troue, ça pelle, ça tuile, ça martopique... Quel Chantier ! Aménagement de la partie Maison en cuisines, douches, bureaux, aménagement de la chapelle en salle de répétition et spectacle, aménagement de la grange en salle de répétition, aménagement de l'étable en salle d'accueil du public, aménagement de l'extérieur en jardins suspendus (non ça c'est une blague). Que d'aménagements !!!

Et tout ce travail qui va le faire ?

Nous bien sûr, quelques artisans et tout ceux qui passeront par là, nous prêter main forte, truelle, grue et savoir faire.

Alors oui, je suis un peu fatigué, il est vrai, mais Jean Vincent nouvel arrivant à la Petite Pierre est avec moi. Et déjà il peaufine, il peaufine, les murs sûrs en garderont sa marque. N'hésitez pas à nous appeler si vous voulez vous aussi laisser vos empreintes. Quelques jours de disponibilités ? Nous avons 1 an de travaux et il y en aura pour tous les goûts!!! A bientôt, Dimitri



Nous recherchons

(à donner, prêter, louer ou acheter à petits prix)

- un échafaudage à roulettes
- une petite grue
- un karcher
- un engin de levage
- des plantations (arbres, haies...)
- de la terre de remblai...

ATELIERS A LA PETITE PIERRE

THEATRE

4-7 ans

stages dans le courant de l'année mêlant expression en danse et arts plastiques

8-11 ans

mercredi 14h15-15h30

12-16 ans

mercredi 16h-17h30

Ados et Adultes

mardi 20h30-22h

Intervenant : Cyril Puertolas et Ingrid Fortier Kudorwsky

ARTS PLASTIQUES

Ados et Adultes

mardi 10h-12h

Intervenant : Laurence Almécija

TARIFS

Adhésion : 16 euros

Forfait mensuel : 16 euros / mois

Vous pouvez participer au premier cours sans engagement et gratuitement.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année

Renseignements : 05.62.68.19.00

Ateliers théâtre et arts plastiques

Les ateliers de la Petite Pierre ont repris. Ingrid a rejoint Cyril pour les animer. Comment vous n'êtes pas encore inscrits ?!

La première séance est gratuite, venez essayer !

La fête de Noël des ateliers de la Petite Pierre

A l'heure où nous écrivons elle n'a pas encore eu lieu...

Alors peut-être serez-vous venu ce mercredi 15 décembre

à la salle des fêtes de Lavardens assister à cette joyeuse

effervescence qui réunit parents, enfants, amis et nouveaux venus. Des plats salés et sucrés circulent, les enfants improvisent et pour finir en beauté, un petit spectacle made in Petite Pierre. Si vous avez raté cette soirée magique rassurez-vous et patientez jusqu'au printemps : les cabarets de nos ateliers fleuriront par ci... par là...

Des ateliers gratuits de sensibilisation au théâtre sur la Communauté de communes Coeur de Gascogne et Castéra-Verduzan :

Ingrid et de Cyril depuis le mois de novembre, sillonnent les CLAE et les écoles de la Communauté de Commune Coeur de Gascogne. Leur objectif ? Proposer à tous des ateliers gratuits de sensibilisation au théâtre et à l'expression corporelle (5 à 6h par écoles et 6h pour les CLAE). Premier bilan : les enfants ravis espèrent bien ne pas en rester là. Parents préparez-vous à voir naître des vocations !



Vendaval a joué à guichet fermé lors de sa venue à Auch le 2 décembre dernier. Alors et

bien en dernière minute nous avons décidé d'organiser une supplémentaire le lendemain pour tous ceux qui ne pouvait plus réserver. Et bien celle là aussi a presque était complète !



les carton's pâtes

Les Fautifs sont partis répéter en Ardèche et ils n'en sont pas revenus indemnes. Il semblerait que l'un des deux y est retrouvé l'usage de la parole, si si !

En décembre Les Fautifs de Noël et les Cartons pâtes jouent jouent pour la joie des enfants des écoles et des comités d'entreprises du département.

Les Compagnies

Visitez notre site internet : www.petitepierre.net

Vous voulez recevoir nos infos ?

Envoyez-nous un email à petitepierre@free.fr avec pour objet : "inscription"

Office du Tourisme:

Fin novembre la Société Archéologique du Gers (sous la responsabilité de Georges Courtès) a édité un ouvrage consacré aux 159 communes de l'arrondissement de Condom. Nous avons collaboré avec le Syndicat d'Initiative de Valence, à la rédaction de cet ouvrage.

Le tome I sur l'arrondissement d'Auch est paru en 2003, vous pouvez le consulter à la Bibliothèque de Castéra, le tome III est à paraître.

L'ouvrage, de format 22x28, avec couverture cartonnée, comprend 472 pages, 400 photos ou cartes l'agrément. Il traite de toutes les communes de l'arrondissement, dont Castéra-Verduzan. Chaque commune y dispose de deux pages de texte et de deux photos ou plan. Les chapitres concernent une présentation de la commune, une description géographique, un petit historique, une étude sur l'évolution de la population, l'activité économique et culturelle, le patrimoine, les matériaux pour l'histoire, ainsi que quelques anecdotes.

Vous avez la possibilité de réserver cette publication exceptionnelle auprès de l'Office de Tourisme au tarif de 35 euros.

Association des Parents d'Elèves:

Nous voici déjà arrivé à la fin du premier trimestre de la nouvelle année scolaire.

Nous sommes heureux de constater l'implication massive des familles ayant des enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Castéra-Verduzan: en effet 95% d'entre elles ont adhéré à l'APE soit 85 familles sur 90.

Nous avons démarré notre saison d'animations par le défilé d'Halloween qui fut un grand succès. A cette occasion nous souhaitons remercier chaleureusement tous les castéroises et castérois qui ont si gentiment ouvert leur porte et ont été généreux en friandises avec tous les enfants qui, déguisés en fantômes, vampires et sorcières, réclamaient des bonbons à tue-tête. La tombola a donné d'excellents résultats financiers.

C'est grâce aux bénéfices que nous réalisons sur les animations organisées au cours de l'année que l'association peut subventionner les activités scolaires et extrascolaires allégeant d'autant les dépenses des familles.

Le 17 décembre après-midi, un goûter de Noël est organisé pour tous les élèves de l'école en étroite collaboration avec l'Association IDEAL 32 pour le spectacle et le casino de Castéra pour la collation.

Le 19 décembre, pour le marché de Noël organisé par l'association des commerçants, nous tiendrons deux stands: un de maquillage pour les enfants et un de vente de boissons chaudes. Du vin chaud sera offert par nos soins au public au retour de la retraite aux flambeaux.

L'ensemble des membres de l'APE et tous les enfants remercient toutes les associations castéroises ainsi que la Mairie et le casino pour leurs précieux et généreux soutiens.

Nous souhaitons à tous une merveilleuse année 2005.



LA BOÏTAMÔME

Après 18 mois de fonctionnement nous pouvons établir le constat suivant:

De mars à septembre 2004 augmentation de la fréquentation du centre de 22% au CLAE et de 5% au CLSH avec notamment le double de fréquentation l'été.

NOMBRE D'ENFANTS			
MOIS	TOTAL CLAE	TOTAL CLSH	TOTAL MOIS
SEPTEMBRE	521	38	559
OCTOBRE	361	155	516
NOVEMBRE	472	66	538
DECEMBRE	384	46	430
JANVIER	408	33	441
FEVRIER	266	113	379
MARS	545	84	629
AVRIL	390	178	568
MAI	477	39	516
JUIN	501	56	557
JUILLET	29	406	435
AOUT	50	150	200
ANNEE	4404	1364	5768

Diverses activités et camps ont été proposés aux enfants de Castéra-Verduzan ainsi que des communes voisines et vacanciers:

- ❖ 2 sorties au ski à Luz-Ardiden 25 enfants de 5 à 12 ans
- ❖ CLSH hors murs au Château de Lescout pendant 3 jours avec possibilité de couchage
19 enfants/jour et 15 enfants /nuit aux vacances d'avril
23 enfants/jour et 20 enfants /nuit en août

Avec préparation d'un petit spectacle présenté aux parents lors de la journée de clôture du centre le 13 août.

- ❖ Camp de Labenne Océan dès la première semaine des vacances d'été, pendant 5 jours
16 enfants de 7 à 11 ans
hébergement en bungalow, baignade, promenade, activités dans les arbres, toboggans aquatiques.
Un gros orage dès la première nuit, mais tout c'est bien passé.
- ❖ Camp à Beaucaire pendant 3 jours
13 enfants de 8 à 13 ans
hébergement sous tentes, vtt, promenade, canoë
encore un orage la première nuit et rencontre avec un néo-zélandais qui nous a raconté son pays en guitare.
- ❖ Journée à CIRCA, à la patinoire, 2 sorties à Walibi avec pour certains les premières sensations des loopings du grand huit, sorties au cinéma.

Sans oublier les animations intra-muros avec la piscine de l'établissement thermal, le travail manuel, peinture, baignade et pique-nique au lac, voile, tir à l'arc, construction d'une cabane et les FRANCALYMPIQUES (rassemblement de tous les centres de loisirs du département).

LES PROJETS A VENIRS:

- ❖ Camp au ski du 16 au 20 février à Luz-Ardiden
15 enfants maxi
+ 1 journée à Peyragude
- ❖ 3 journées visite, jeux et enquête à l'Abbaye de Flaran réparties sur les vacances scolaires de février, avril et juillet.
- ❖ Animations théâtre avec la Petite Pierre dès le 19 janvier 2005
- ❖ Camp ou sorties d'été à la montagne: rando., rafting, escalade etc...

Club d'Echecs:

Une nouvelle association vient de se créer, il s'agit d'un club d'échecs encadré par un animateur classé international (FIDE)

Ouvert à tous, débutants ou joueurs confirmés, le club se réunit à la salle paroissiale, derrière l'Office de Tourisme.

- Mercredi de 14h30 à 18h00 : les enfants sont pris en charge par l'Animateur
- Vendredi à partir de 20h00 : réservé aux adolescents et adultes. Débutants et joueurs expérimentés. Cours, tournoi interclubs, rencontres amicales.
- Samedi de 14h30 à 18h00 : jeunes et adultes expérimentés ou non, tournoi interne inter âges.

Renseignements au 06 80 83 02 96 ou sur place aux heures d'ouverture.

Société Hippique:

L'année hippique 2004 est à placer sous le signe de la stabilité. Avec le retour aux 9 manifestations, soit 8 journées de courses et la Fête du Cheval, nous refermons la parenthèse 2003, avec sa neuvième réunion de courses et la Chevauchée d'Armagnac.

Stabilité aussi pour les résultats alors que la saison vient de se terminer le samedi 20 novembre. Pour la première fois, le nombre moyen d'entrées n'a pas baissé d'une année sur l'autre.

Le montant moyen des enjeux est aussi resté stable. Il est vrai qu'il faut, pour arriver à ce résultat, y inclure les enjeux de la course nationale PMU organisée pour la première fois.

« La journée au champ » du 28 juillet avec le parrainage des gîtes de France a connu un vif succès et se classe largement au premier rang pour les résultats. Les enfants ont été particulièrement nombreux puisque 250 goûters leur ont été distribués. Si les poneys ont été particulièrement approchés, la présence, entre autres, du cheval gonflable et de la maquilleuse a été très appréciée. Nombreux ont été les adultes qui sont repartis avec un lot gagné à la tombola gratuite. On peut estimer la fréquentation de l'hippodrome, ce jour-là, entre 1200 et 1500 personnes.

La deuxième réussite de l'année a été le lundi 23 août pour la fête locale. Malgré un programme hippique moyen et très inférieur à celui du Grand Prix du mercredi 25 août, le nombre d'entrées a été nettement supérieur. Il est vrai que le Grand Prix a subi, comme l'année précédente, la concurrence de Beaumont de Lomagne quatre jours après. Ceci nous a amené à supprimer cette réunion pour 2005.

« La Journée du Cheval » patronnée par IDEAL 32 a eu du succès bien que le public ait été inférieur à celui de l'année précédente. Le spectacle équestre a, par contre, satisfait tous les présents.

Les installations de l'hippodrome ont pu être améliorées grâce aux aides de la Fédération Nationale des Courses. Des lices blanches en plastique ont été mises en place pour assurer une meilleure sécurité, d'une part pour le public, pour les acteurs des Courses, Jockeys et chevaux, d'autre part.

En principe, une nouvelle tranche sera réalisée en 2005, lices et portail d'accès aux pistes.

Toujours grâce aux aides, nous avons pu acquérir, en copropriété avec la Société d'AUCH, un nouvel « Autostart » équipé à neuf par une PME gersoise qui fournit ce matériel dans tout le pays.

La Société d'AGEN s'étant équipée de boîtes de départ neuves, nous devenons seuls utilisateurs à partir de 2005 des anciennes boîtes.

Pour 2005, nous avons donc 8 réunions aux dates suivantes :

- Dimanche 3 Juillet
- Lundi 11 Juillet
- Mercredi 20 Juillet

- Lundi 25 Juillet
- Mercredi 27 Juillet
- Mardi 16 Août
- Lundi 22 Août
- Lundi 3 Octobre

Nous avons donc une journée de plus en Juillet-Août et la réunion de clôture aura lieu le 3 octobre au lieu du 20 novembre, cette année.

Bonne année à tous pour l'année 2005.

Info:

L'association Relief, propose des ateliers de peinture et de dessin, le lundi après midi et le jeudi à Ordan Larroque, mais aussi à d'autres moments de la semaine à St Lary ou à Antras. Les horaires restent à définir selon le nombre des participants.

Carole Joubin, l'animatrice de cette activité, est peintre. Elle est aquarelliste et utilise diverses techniques de dessin et de peinture. Elle est là pour conseiller et offrir à chacun un itinéraire de travail personnel adapté, varié et ouvert.

Pour tous renseignements, vous pouvez la contacter au 06 07 53 24 17.





- **Amicale des Sapeurs Pompiers** : Pdte Mme SABATE M, Av. de la Ténarèze, Castéra Verduzan, 06 85 43 90 74
- **V C C R G Basket** : Co-Pdt M COMINOTTI J, Soulan du Moulin, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 04
- **Club Beau Soleil** : Pdte Mme MARCOU M, Castéra Verduzan, 05 62 68 17 93
- **Club d'Echecs**: Castéra-Verduzan, 06 80 83 02 96
- **Commerçants/Artisans** : Pdt M ZADRO JC, Av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 77
- **Festif' Pompiers Castéra**: Pdt M RINALDI J J, Castéra-Verduzan
- **F.N.A.C.A, Amicale des Anciens Combattants** : Pdt M LAPEYRE JC, Guillot du Haut, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 21
- **Football Club Castéra Verduzan** : Pdt M VERVIN Serge ; La Garenne, Castéra Verduzan, 05 62 68 10 21
- **Foyer des Jeunes** : Pdts M BORIE N et DUBUISSON L, Castéra Verduzan,
- **IDEAL** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **La Petite Pierre** : Pdt M FORNEROD T, 32360 Lavardens, 05 62 64 57 71
Responsable M VOTANO D, Jégun, 05.62.68.01.12
- **Les Hors d'Age (Foot. Loisir)** : Pdt M BEZTOUT P, Valence sur Baïse, 06 18 10 03 63
- **Musicoli** : Pdte Mme VOTANO S, La Bourdette, 32360 Jégun, 05 62 64 56 33
- **Office du Tourisme** : Pdt M RAMOUNEDA B, av. des Thermes, Castéra Verduzan, 05 62 68 13 22
- **Parents d'Elèves** : Pdte Mme CUGINI C., Ayguetinte, 05 62 68 19 10
- **Saint Hubert Castéroise** : Pdt M AGRAS P, rue du Lac, Castéra Verduzan, 05 62 68 14 39
- **Société Hippique** : Pdt M PHILIP G, Le Bouet, Castéra Verduzan, 05 62 68 11 00
- **Société de Pêche** : Pdt M PALLARES G, Hiton, Castéra Verduzan, 05 62 68 12 58



ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS

JANVIER

SAMEDI 15 : Sainte-barbe
SAMEDI 22 : Théâtre
SAMEDI 29 : Audition Musicoli

FEVRIER

DIMANCHE 6 Randonnée Pédestre
SAMEDI 19 OU 26 : Théâtre
MARDI 15 : Loto APE

MARS

SAMEDI 12 : Théâtre
DIMANCHE 13 : Loto Club Beau Soleil – 15 h
VENDREDI 18 : Défilé Carnaval
DIMANCHE 27 : Chasse aux œufs de pâques

AVRIL

SAMEDI 9 : Défilé de mode

MAI

DIMANCHE 1^{er} : Repas des Associations
SAMEDI 21 : Théâtre
DIMANCHE 22 : Loto Club Beau Soleil – 15 h
VENDREDI 27 et SAMEDI 28 : Journées Société de Pêche

OT - Liste établie le 17/12/04 - non exhaustive sous réserve de modifications

